

Marseillan, Juin 2019

APPEL A CANDIDATURE

4^è édition du concours MADLAB – Arts et Déchets

Thème du Concours : « Charte des Etangs et Zones Lagunaires »

L'association le Madlab s'est donnée pour fil conducteur sur 2019/2020 la corédaction de la « Charte des Etangs et Zones Lagunaires ». Le concours Arts & Déchets est donc en 2019 sur ce thème. En voici les grandes lignes :

Les étangs marins et milieux lagunaires, en particulier ceux du pourtour méditerranéen, constituent un milieu rare, riche, fragile et menacé. Rare, car ils représentent un "accident" géologique par rapport à l'immensité des côtes. Riche, à la fois d'une variété d'espèces terrestres ou aquatiques spécifiques, et de modes de vie d'artisanat et d'habitat uniques. Fragile structurellement car régi par un équilibre instable entre eau salée et eau douce. Menacé enfin, par la montée des eaux annoncée conséquence au réchauffement du climat. A ce titre, étangs et zones lagunaires constituent un patrimoine qu'il nous appartient de gérer. Précisons ici les notions de patrimoine et de gestion.

Le patrimoine sera vu comme un bien commun et transmissible pouvant s'accroître, s'amenuiser ou même disparaître. Ainsi la gestion ne peut être vécue comme une sanctuarisation, une préservation passéiste, mais au contraire comme une mise en valeur laissant place à la fois au milieu naturel et à une vie économique, en particulier touristique.

Par conséquent, l'avenir des étangs et zones lagunaires ne peut être géré que de façon transversale et dans une optique de mise en valeur durable et d'amélioration continue.

Les artistes souhaitant participer au concours 2019 s'engagent notamment à participer à au moins 2 réunions de corédaction de ladite charte afin d'en ressentir le maximum. Les artistes s'engagent également à participer à au moins une journée de nettoyage des bords de l'étang de Thau pour récupérer leur matière première pour réaliser leur œuvre. Les réunions sont prévues en juillet, octobre et décembre 2019. Les journées de nettoyage seront prévues entre août et octobre 2019.

LE CONCOURS :

Le présent concours est organisé par l'association MADLAB laboratoire arts et déchets. Le MADLAB est un lieu de réflexion, de production et de réalisation de projets et d'évènements culturels qui œuvre pour la protection, la valorisation et le développement durable du patrimoine du bassin de Thau, notamment de l'activité conchylicole représentative de ce territoire. Ainsi, au travers de son concours annuel, le MADLAB fait appel aux artistes désireux de contribuer, par leurs œuvres, à la démarche de responsabilisation de tout un chacun au regard des mutations du contexte social, sociétal et environnemental. À cette fin, toute forme d'art est admise au concours. Le thème de cette troisième édition est : « Charte des Etangs et Zones Lagunaires », voir le préambule.

LE CALENDRIER :

- **Inscription : jusqu'au 10 août 2019, 20H**
- **Annonce des sélections : 6 septembre 2019**
- **Remise des œuvres : du 15 au 30 janvier 2020, entre 10h00 et 17h00**
- **Exposition collective : du 1^{er} février au 29 février 2020**
- **Vernissage et cérémonie de remise des prix : courant février 2020**
- **Retrait des œuvres : du 2 au 7 mars 2020, entre 10h00 et 17h00**

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Concours MADLAB 2019 est ouvert à tous les artistes majeurs sans limites de provenance géographique. Toutes les formes d'art sont acceptées : arts visuels (peinture, dessin, illustration...), sculpture, architecture (dont design), littérature, musique, arts de la scène (théâtre, danse, mime, cirque...), cinéma (dont photographie et vidéo).

Chaque artiste doit présenter une seule œuvre d'art de sa propre création pour ce concours, dans sa version originale, n'ayant jamais été présentée à d'autres compétitions artistiques, en France ou à l'étranger. L'œuvre doit obligatoirement :

- 1) illustrer le thème imposé : « Charte des Etangs et Zones Lagunaires »
- 2) intégrer, par quelque forme ou transformation que ce soit, un élément de déchet conchylicole (coquillage, byssus, filet, bois...);
- 3) être laissée en exposition jusqu'à la clôture de la manifestation.

COMMENT S'INSCRIRE :

L'inscription au présent concours se fait exclusivement en ligne :

- **Par l'envoi des éléments avant le 10 août 2019 par email :**
lemazet@madlab.fr

Tout autre mode d'envoi du formulaire et des fichiers annexes (par exemple en format papier envoyé par courrier) ne sera pas considéré comme recevable et, le cas échéant, l'inscription sera considérée comme nulle. Tous les dossiers de candidature reçus à la date d'échéance de l'inscription (cf. Art. 7) et considérés éligibles seront retenus pour la participation au concours. Les artistes, sélectionnés ou pas, seront prévenus par e-mail (au plus tard le 31 août 2019).

Le dossier d'admission comprend :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli.
- Un exemplaire du règlement daté et signé.
- Une photo 'portrait' d'identité du candidat en format numérique. Cette photo sera utilisée pour le trombinoscope des candidats et pour toute médiatisation de la manifestation.
- Les œuvres immatérielles (musique, arts de la scène, cinéma) doivent être envoyées en format numérique, accompagnées des textes éventuels (scénario, paroles...) en format PDF.

L'inscription est gratuite pour déposer votre candidature.

Les artistes sélectionnés devront s'acquitter de frais de participation de 30€ net participant ainsi aux frais engagés pour la communication et la valorisation du concours et de l'ensemble des artistes participants. Ce montant sera payable par chèque libellé à « Association Madlab ».

DOTATIONS DU CONCOURS 2019 :

- Dotation financière pour le premier prix
- Résidence artistique de 15 jours à 3 semaines au Mazet
- Lots offerts par des partenaires
- Exposition collective d'un mois au Domaine Tarbouriech
- Cérémonie de remise des prix en février 2020
- Communication et valorisation de l'ensemble des artistes participants

CONTACTS ET LIENS

Pour toute demande de renseignements, documentation, rendez-vous, n'hésitez pas à contacter : Sophie Fages – Arts & Cie – 06 26 05 21 41 - lemazet@madlab.fr

ADRESSES MADLAB – Chemin des Domaines – 34340 Marseillan | GPS : 43.382127,3.55519

Suivez les actualités du concours MADLAB 2018 sur : www.madlab.fr – www.facebook.com/Madlab

Règlement complet à télécharger sur WWW.MADLAB.FR.